

SEANCE DU 21 septembre 2018  
RELEVÉ D'AVIS

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018,

Les points de l'ordre du jour suivants ont été approuvés par la Conseil Académique de l'Université Clermont Auvergne siégeant en formation plénière :

**1- Approbation du PV du Cac –formation plénière- du 3 mai 2018**

Membres en exercice : 81

Votes : 47          Pour : 44

Contre : 0

Abstentions : 3

**2- Élection du Vice-Président Étudiant**

Délibération CAC n° 2018-09-21-01\_Election VPE.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21 septembre 2018

Le Président de l'Université Clermont Auvergne,

**Mathias BERNARD**